

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 38 (1900)
Heft: 8

Artikel: La veillée : scène de la vie à la montagne
Autor: Antan, Pierre d'
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-198038>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
 Grand-théâtre, 11, Lausanne.
 Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
 St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
 Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE
 SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.
 ETRANGER : Un an, fr. 7,20.
 Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
 S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES
 Canton : 45 cent. — Suisse : 20 cent.
 Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
 la ligne ou son espace.
Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

A propos d'une grève. — Pompiers et pompiers.

La bonne ville d'Yverdon a été dernièrement le théâtre d'un événement d'un nouveau genre : les pompiers de la commune s'étaient mis en grève.

Une grève de pompiers ! mais est-ce possible ? vous direz-vous.

Pourquoi pas ! Ne voyons-nous pas à chaque instant les maçons, les charpentiers, les mécaniciens et les artisans de tout genre, abandonner subitement leur travail et laisser en plan leurs patrons pour des motifs parfois bien futile !

Un ami me disait l'autre jour : Tout le monde peut organiser une grève, à l'exception des rentiers et des capitalistes, et encore ces gens-là peuvent-ils quelquefois se révolter contre leurs porte-monnaie.

Maintenant, quels ont été les motifs de la grève d'Yverdon ? Nous l'ignorons ; toutefois, un journal qui se disait bien informé, nous apprenait qu'il était question de galons, de sabres, de plumets, de plumaches et autres attributs de ce genre, pour lesquels on demandait une subvention que la Commune avait cru devoir refuser à ces braves pompiers.

Que vous servent vos plumets et vos panaches pour aller au feu ? leur répondait-on ; vous les verriez aussitôt se griller sur vos têtes. Et ces sabres s'entrelacerait impitoyablement dans vos jambes ? Belle invention que tout cela !

Mais, et les revues, et les parades en ville ! répondait les pompiers. Ah ! bien oui ! il y a cela, et l'on sait qu'en ces circonstances ces dévoués serviteurs cherchent à y faire bonne figure. Et je leur donne raison.

Quoiqu'il en soit, représentez-vous les conséquences qui pourraient résulter pour une commune d'une grève de pompiers ! En temps ordinaire, la grève passerait inaperçue ; mais, figurez-vous qu'un beau jour le feu éclate aux quatre coins d'Yverdon ! Vous verriez alors les pompiers de la ville, en uniforme, se promener les bras croisés dans les rues, fumant gravement leurs pipes, comme de bons bourgeois qui ne savent que faire. De temps en temps, en regardant les flammes s'échapper de toutes parts, ils se diraient peut-être encore avec une certaine morgue : « Ah ! vous l'avez maintenant ! allez-y l'éteindre vous-même votre incendie.

Et si, par un hasard extraordinaire, la ville entière venait à brûler, concevons que les pompes et tous les engins de sauvetage, engins destinés spécialement à lutter contre le feu, se veraient précisément consumés par lui. Jamais chose pareille ne se serait vue.

Mais laissons de côté grève et grévistes et recherchons un peu à quelle époque les pompes à incendie ont été introduites dans notre pays.

D'après les documents que nous avons consultés, nous ne croyons pas que l'on en ait fait usage avant le commencement du siècle dernier.

Auparavant, on utilisait peut-être cette sorte d'engin qui était connu en France sous le nom de *giclé* ou *seringue*. Cet instrument se maniait et avait la forme de ceux que les apothicaires d'alors employaient pour éteindre tout autre chose que des incendies.

Dans un ancien bouquin du XVII^e siècle nous voyons qu'à Liège éclata un grand incendie où les principaux de la ville *armés* de leurs gicèles déployèrent un grand courage.

Le Coutumier de Vaud de 1616 ne parle ni de gicèles, ni de seringues : il se borne à ordonner aux bourgeois d'avoir chacun des seaux de cuir et de bonnes lanternes en cas de sinistre et aux Communes de s'assortir d'échelles et de crochets à feu. Il défendait de percer ou gâter les tuyaux ou bornels et arches conduisant les eaux des fontaines.

Au commencement du XVIII^e siècle les pompes firent, comme nous l'avons dit, leur apparition chez nous. Car nous voyons que dans une ordonnance du 28 mai 1783 il est dit : « Le public et les particuliers sont exhortés à se procurer des pompes à incendie disposées dans des lieux sûrs et fermés à clef. Il sera attaché à chaque pompe un maître et huit à dix ouvriers. Les pompes seront visitées le premier lundi du mois de mai et réparées au besoin. Les Communes, qu'elles aient des pompes à feu ou non, auront un certain nombre de brochets ou seaux en cuir, deux grandes échelles à bras de 40 pieds de hauteur, deux moyennes, deux grands crocs avec leurs perches, quatre petits et une lanterne.

Les jeunes gens non mariés, les couvreurs et charpentiers de chaque lieu seront tenus de courir au feu toutes les fois qu'il y aura des incendies à leur portée et les conseils établiront d'avance un homme sage pour les diriger.

La même ordonnance renferme diverses autres dispositions sur l'ordre à observer dans les incendies : la plus curieuse est celle-ci :

a) *Le premier qui apercevra le feu dans le lieu qu'il habite criera au feu et le préposé postera quatre hommes armés à quelque distance du feu, afin que chacun puisse y déposer ses effets en sûreté.*

Aujourd'hui et depuis le commencement de ce siècle, les communes sont compétentes pour régler tout ce qui concerne les mesures à prendre contre les incendies ; il n'y a pas le plus petit village qui n'ait sa pompe, et beaucoup ont leur corps de pompiers organisé à l'exemple des villes.

En France, nous avons des détails plus précis sur l'introduction dans ce pays de la pompe à incendie et sur l'homme qui y organisa tout ce qui concerne le service du feu.

Cet homme se nommait François du Mouriez de Périer ; il descendait de ce du Périer qu'a immortalisé sa *Douleur éternelle* et fut l'ancêtre du héros de Valmy. Il avait modestement commencé par être le valet de Molière et rien alors ne permettait de deviner son esprit ingénier.

Un jour qu'il chaussait son maître : « Périer, lui dit celui-ci, ce bas est à l'envers. » Docile,

Périer saisit le haut du bas, en dépouille la jambe de Molière ; puis, sans s'apercevoir que par ce mouvement, il l'avait remis à l'endroit, il le retourne gravement et rehausse son maître. Trois fois de suite il récidive, si bien que Molière impatienté finit par lancer au maraud un coup de pied qui le renverse. Du Périer ne comprit que vingt-quatre heures après. A la mort de Molière, il se fit comédien et, pendant dix-neuf ans, il joua comme doublure soit en France, soit en Hollande, plusieurs des rôles qu'avait créés son maître.

Il les joua sans succès. Mais, pendant son voyage en Hollande, il avait examiné avec grand intérêt des pompes à incendie. Rentré à Paris, il s'étudia à les perfectionner et obtint le 12 octobre 1699 un privilège du roi. En 1704 un incendie éclata aux Tuilleries. Le maréchal de Vauban et l'architecte Mansart accoururent sur les lieux. Le comédien y vint avec ses pompes ; elles firent merveille et l'on a un rapport enthousiaste du lieutenant de police constatant « les effets salutaires de ces pompes qui dardent l'eau partout où du Périer veut. » Il est certain qu'elles marquaient un assez grand progrès sur les grosses seringues d'apothicaire dont on se servait jusque-là.

Une ordonnance royale décida alors que douze pompes seraient achetées avec les fonds d'une loterie expressément instituée à cet effet et nomma le Périer directeur du service avec appointements de 6000 livres. Cette pension fut élevée en 1722 au chiffre respectable de 20,000 livres. Il y avait alors à Paris trente pompes du système de du Périer ; elles étaient installées dans une maison qu'il habitait rue Mazarine 41, et au front de laquelle on lisait gravé en lettres d'or sur une plaque de marbre noir : « Pompes publiques du Roy pour remédier aux incendies, sans qu'on soit tenu de rien payer. »

La veillée.

Scène de la vie à la montagne.

« Mais, cousine, venez-voir pourtant une fois veiller chez nous. Vous nous feriez tant plaisir ! »

— Eh bien oui ! Il y a longtemps qu'on serait allé, mais voyez-vous, avec notre *train*, on n'est jamais *réduit*, le soir chez nous. Enfin, on ira un de ces soirs, je vous promets. Mais vous savez, au moins, vous ne ferez point de dérangements. »

Tel est le dialogue qui, pendant l'hiver, s'échange chaque dimanche à la sortie du sermon, tandis que les bonnes femmes, raides dans leurs robes de milaine, et le psautier sous le bras, descendant avec précaution le chemin glacé de l'église.

C'est le soir. Une grande chambre basse et bien chaude ; dans un coin, entouré de rideaux de cotonnade, un vieux lit qui a vu naître et mourir bien des générations ; dans un autre coin, un immense fourneau de cattelles ; de petites fenêtres renforcées par des fenêtres doubles ; entre deux de la mousse sèche pour ar-

rêter les vents coulis. Aux parois de bois quelques tableaux ; au milieu de la chambre une table autour de laquelle presque toute la famille est réunie.

Du bout de son aiguille à tricoter, la mère — patiente institutrice — montre au tout petit les grandes lettres de la *palette*. Un second numéro, accoudé des deux coudes, se bouche les oreilles pour rompre toute communication avec le monde extérieur ; il répète avec obstination : 3 fois 6 font 18, 3 fois 7 font *ringl iun* ; enfin le plus grand, catéchumène de deuxième année, se perd dans le *Symbolic des Apôtres*, qu'il doit réciter à la *cure*.

Derrière le fourneau, le père et l'oncle David dorment à poings fermés ou fument comme des locomotives en feuilletant un vieil almanach.

— Ecoute-voi, mama, j'ai entendu marcher sur la galerie.

— Caise-té. Qui est-ce qui viendrait à des heures pareilles ?

— Je te dis que oui. J'ai entendu *picleter* la porte de la cuisine.

En effet, voici qu'on entend de gros souliers qui secouent, avant d'entrer, la neige dont ils sont fourrés, tandis qu'une voix crie :

— Y a-t-il quelqu'un ?

— Eh ! mon père, ti possible, c'est les cousins du Crêt ! Entre vite. Que vous êtes gentils d'être venus.

En effet, c'est les cousins du Crêt.

Voilà d'abord la cousine Griton, dont on ne voit que le bout du nez hors de son mouchoir tricoté. Elle souffle son falot, rabaisse ses gredons qu'elle avait ramenés sur sa tête et distribue des saluts à gauche et à droite. Puis c'est le cousin Jean, figure barbue sous un chapeau de feutre à bords immenses, perdu dans un manteau flotteur à courte pélérine (un tout véritable imperméable et inusable, de chez Rime-Pipoz à Charmey) ; aux pieds de gros souliers garnis de grèpes, car on est au temps du trainage et il faut être ferré pour alerler au foin ou au bois par la montagne.

Quel remue-ménage soudain !

Derrière le fourneau, on s'est réveillé !

La *palette* et le livret ont disparu.

— Vite, asseyez-vous, cousin ; mettez-vous là, cousine. Tenez-voir mon chauffe-pieds !

Et ce sont des compliments, des façons à n'en pas finir.

— Voyez-voir cette cousine Julie, qui tire tout bas pour nous recevoir. A présent, s'il vous plaît, tenez-vous voir tranquille.

Mais la cousine se démène, installe tout le monde, avance les chaises, après les avoir esseyées du coin de son tablier, monte la lampe, approche la table, expédie la marmaille.

— Allons, les petits, au lit, et toi, Louis, va-t-en finir d'apprendre ton catéchisme à la cuisine.

Enfin, tout est prêt. Alors, cela ne traîne pas.... Dans la garde-robe, ou dans le tiroir de la table, en tout cas pas bien loin — on les a toujours à portée — la maman a pris les cartes et les a posées sur la table.

Dame, chaque âge a ses plaisirs : aux jeunes, la luge, aux vieux, les cartes, et les unes passionnent autant que l'autre.

Voyez donc la mine satisfaite des quatre personnages qui suivent d'un œil attentif le va-et-vient des cartes, de vieilles cartes grasseuses qui glissent mal.

C'est l'*homme* qu'on joue, l'*homme de brouck*, un vieux jeu montagnard, aux combinaisons difficiles, où l'on peut, avec un peu d'audace, faire des coups magnifiques, mais où, plus qu'à tout autre, la Roche Tarpéenne est près du Capitole.

Inutile de dire qu'on ne joue que pour l'honneur, à moins qu'on ne joue le *brelan* ou le *moutz*, auquel cas les noisettes servent d'en-

jeu. Cela ne fait rien, on s'intéresse quand même, on se passionne. La cousine Griton, elle-même, si placide à l'ordinaire, devient fiévreuse quand approche la fin de la partie.

Le cousin David, un vieux célibataire, commence à prendre de l'humeur. Il y a de quoi, du reste. A ce jeu, fidèle image de la vie, les dames ne sont utiles qu'accompagnées de leurs maris ; seules, elles sont un danger perpétuel. Or, le pauvre David en trouve constamment dans son jeu.

— Tsancro dé fémallé ! murmure-t-il dans sa barbe. Mè que n'ein né djamé pu trova ouna por me tsaussouna mé bas et mé raccomoda mé z'haillons, ora, que n'in né pas fauta, mé corran tot' apri.

De temps à autre, cela devient palpitant. Pour une dame à *émoder* ou à garder, on s'arrête, on se consulte des yeux, on cherche à apercevoir sur les doigts de son partenaire un signe révélateur. Faut-il ou ne faut-il pas ? Si ça réussit, on est *frou*, oui... mais, si ça ne réussit pas ?... Un bon mariage arrange bien des choses, mais un mauvais fait aussi bien du mal, — toujours comme dans la vie. — A la cuisine, Louis ne se doute pas des transes qui secouent les auteurs de ses jours, et l'on entend sa voix qui annoncera toujours : « créateur du ciel et de la terre... »

Enfin, quand l'indécis s'est décidé, ce sont des explosions de rires du côté des heureux, des regrets de l'autre côté.

Et les coches s'alignent sur le papier, en même temps que les heures défilent au vieux coucou.

Mais on ne fait pas que jouer. De temps à autre, on s'arrête pour faire un petit bout de *colerd*.

— Quel bon nouveau par le monde, cousine Griton ?

— Eh bien pardine, c'est pas à moi qu'il les faut demander, les nouveaux. Je ne sors jamais de la maison. Je vous jure, il y a des fois, si je ne voyais pas les baptêmes à l'église, je ne saurais rien... c'

A propos, savez-vous si la femme au greffier a *bouébé* ?

— Oh oui ! c'est fait depuis hier matin.

Ah ! c'est ça. J'ai bien vu passer le greffier. Je me disais : je m'étonne où il peut bien aller, comme ça *tout beau habillé*. Pardine il allait chez le *pétabosson*.

— Et, qu'est-ce que c'est ?

— Eh mon té, une demi-batze.

— Encore !... Ça fera une pauvre malheureuse de plus à donner à tourmenter plus tard à une de ces *bourtid* d'hommes. Dites-voi, avez-vous fait boucherie ?

— Pas encore, mais il me tarde bien que ce soit fait. Mes toupines sont toutes vides, et du reste, notre cochon ne *profile* plus... Et vos poules, vont-elles bientôt faire des œufs ?

— Elles commencent pourtant à devenir rouges... Je regrette toujours ma grosse blanche que le bon-oiseau m'a prise l'été passé.

Du côté des hommes, c'est moins animé. Ces messieurs ne peuvent pas lutter avec leurs dames pour la rapidité ; du reste leurs pipes les occupent : nettoyer, bourrer, allumer méthodiquement, cela prend du temps.

C'est dans un de ces intermèdes que la maîtresse de maison sert le thé, du bon thé à la cannelle que l'on boit brûlant, en grignotant des bracelets, ou ce qui est plus fréquent, en mangeant modestement du pain et du fromage, du bon fromage vieux que l'on coupe en *rebbes*.

Mais cela ne dure pas. L'oncle David veut à toute force rattraper la veine et rappelle qu'on n'est pas là pour *batoiller*.

— Allons, remodons-nous voir. Et l'on se rapproche de la table pour voir la retourne.

Et les heures passent, passent si bien qu'au

milieu des mariages, des *capes*, on ne s'aperçoit pas de leur fuite rapide.

Maintenant, on ne prend plus la peine de s'arrêter entre deux parties : on se passionne toujours plus : les rires deviennent nerveux ; on ose davantage. L'oncle David commence à avoir une chance extraordinaire avec ses dames ; il les casse presque toutes sans accident, c'est ce qu'il appelle les mettre à la *souffle*.

— Mon père, ti possible, c'est l'heure de se *réduire*. Il faudra pourtant bien se *démaliner* une fois demain. Allons, Jean, *démourdez-toi*. On n'a point d'*escient* de rester jusqu'à des heures pareilles.

Et le cousin Jean rallume le falot, la cousine Griton relève ses gredons. On échange des saluts interminables.

— A présent, vous savez, c'est à vous de venir ; on vous attend. Tâchez de venir pendant que la lune claire sur le matin pour vous *ren-tourner*.

— Oui, oui, on ira sitôt qu'on aura fait boucherie. Faites attention de ne pas vous *aboucler* là-bas vers le bassin, c'est tout en vive glace.

Et tandis que le falot s'éloigne en sautillant sur la neige, le cousin David pousse la *targette* pendant que son frère va faire le tour aux vaches et que la Julie se dit, en mettant sa coiffe de nuit : « C'est pourtant fou de jouer aussi longtemps que ça. Voilà bientôt trois heures ! Après tout, tant pis, on ne fait pas plus de mal ainsi qu'ainsi.

PIERRE D'ANTAN.

Pour nos lectrices.

La grande vie est dans tout son éclat à Pétersbourg. La fleur qui fait fureur, la fleur *fashionable* par excellence dans la cité russe, est la rose noire. Cette fleur couleur de jais, a été obtenue, après dix ans d'essais, par un jardinier, désormais célèbre, du nom de Fétisoff. Les amateurs d'étrange pourront lui demander des boutures. Pour moi, il me semble que c'est un crime d'avoir donné une livrée de deuil à la reine des fleurs et de l'été.

Nous avons d'autres nouvelles de la cour russe. On y dit que Nicolas II tyrannise la tsarine... au sujet de la toilette. La jeune impératrice a des goûts de simplicité un peu austère, qui ne conviennent pas en sa patrie nouvelle, où l'on conserve encore quelque amour pour le débordant luxe asiatique.

Aux petites réunions, elle ne porte guère que des robes de velours noir, ouverte, légèrement en cœur, avec un superbe bijou au corsage. Elle n'ajoute rien à la parure de sa chevelure blonde. Contrairement à la mode, elle ne porte pas de bagues, si ce n'est l'alliance et l'anneau de fiançailles. « Mes doigts, un peu carrés du bout, ne sont pas assez jolis, confesse-t-elle à Nicolas II, pour que j'attire l'attention sur eux. » A peine un ou deux bracelets autour de ses minces poignets. Et elle s'excuse de son mieux auprès de son tsar et seigneur.

Dernièrement, cependant, elle a paru à une grande réception, dans une toilette vraiment royale et d'une certaine originalité. C'était une robe de velours ivoire qui s'ouvrait sur une jupe de cette dentelle « membraneuse » jaune souffre, très particulière, originaire des steppes du gouvernement d'Arkangel, et que fabriquent, dans un coin du palais, de vieilles femmes venues de cette contrée.

Mais ce qui donnait à cette toilette une intense poésie, c'était un oiseau blanc de petites dimensions, qui semblait s'être tout naturellement posé sur la tête de la jeune souveraine. Cet oiseau rare, tué sur la mer Blanche, avait des yeux de rubis, des serres de diamant, un bec de corail rose. Ainsi coiffée, la tsarine évoquait le souvenir d'une héroïne de la mythologie scandinave. Elle a entendu courir un murmure, un *souffle* d'admiration, quand elle est entrée dans la salle, suivie de ses cent demoiselles d'honneur.

(Annales politiques et littéraires.)

Le Maracouni et le Dzoset.

Noutron veladzo est adé noutron veladzo et l'est quie io on sè pllié lo mè. Quand on sondzo qu'on l'ai est venu ào mondo, qu'on l'ai a été